

Webinaire

Services en nuage privé

Webinaire d'information

Mars 2024



Services partagés
Canada

Shared Services
Canada

Canada



La force derrière la technologie de pointe au gouvernement

Objectif et ordre du jour

Ceci n'est pas une demande de soumissions. La présente DR vise simplement à recueillir des renseignements et des commentaires de l'industrie pour aider SPC à élaborer la Sollicitation.

- Contexte
- Objet de la demande de renseignements (DR) et résultats attendus
- Façons dont les fournisseurs peuvent répondre à la DR
- Questions et réponses
- Prochaines étapes

Résultat de la mobilisation : Conception éclairée du véhicule d'approvisionnement pour le nuage privé du GC / HaaS et la plateforme IaaS.



Liens importants

Pour cette séance :

- [Demande de renseignements \(DR\)](#)
- [Formulaire de réponse de la DR](#)
- Entrez vos questions sur cette page [Mural](#)

Private Cloud Request For Information
Demande de renseignements pour une solution de nuage privé

Do you have any comments or questions about the RFI process or its content? Please be as specific as possible, e.g., insert referenced Question number.
Avez-vous des commentaires ou des questions sur le processus de demande de renseignements ou son contenu? Veuillez être aussi spécifique que possible, p.ex., insérez le numéro de question référencée.

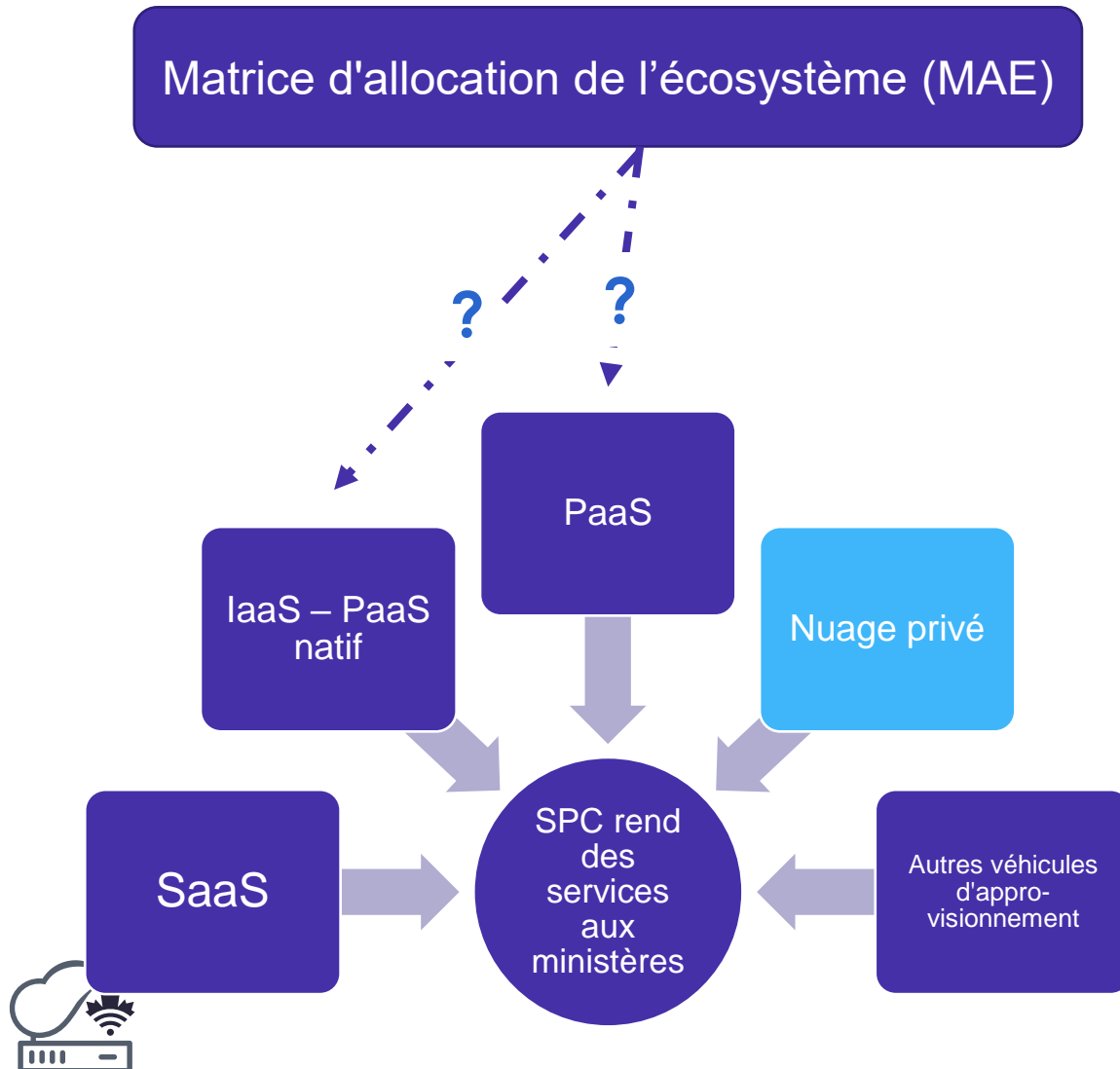
Please click on a box and type in your question or comment. SVP cliquer une boîte et taper votre question ou commentaire.

Informations contextuelles :

- [Plan ministériel de Services partagés Canada pour 2024-2025 - Canada.ca](#)
- Q et R : [Première journée de l'industrie](#), [Deuxième journée de l'industrie](#)



Nouveau écosystème d'approvisionnement (ÉA) des services infonuagiques du GC – Modèle n° 1



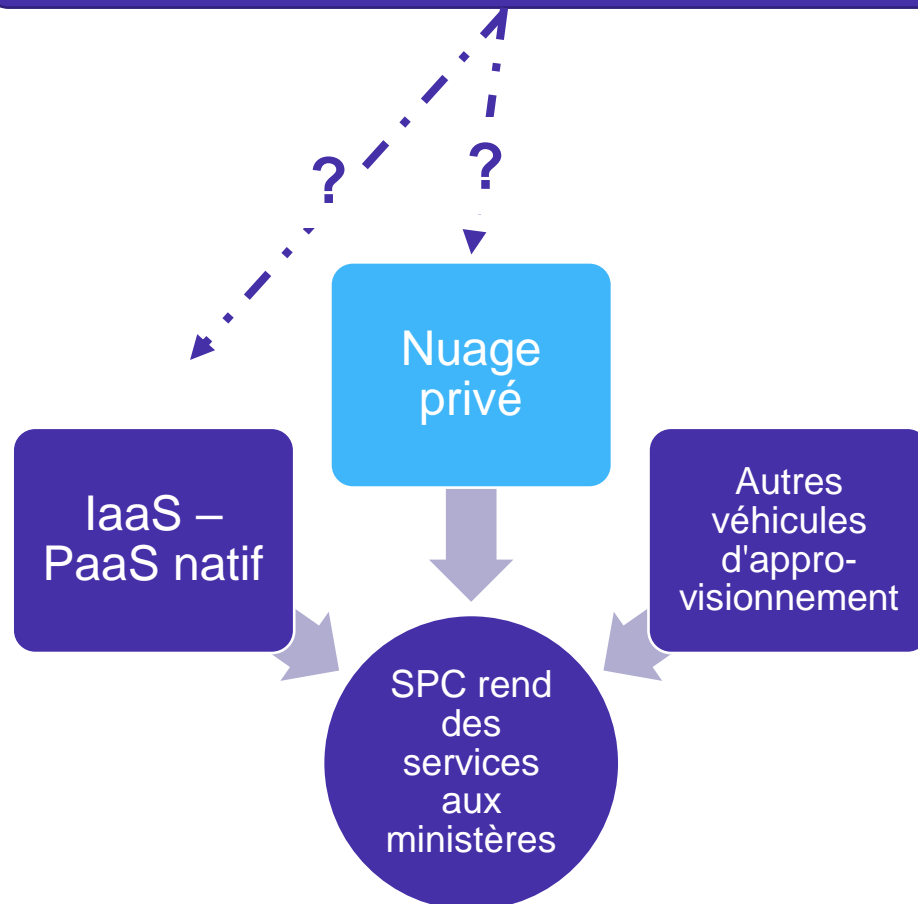
- SPC peut sélectionner un ou plusieurs véhicules d'approvisionnement (VA) pour rendre des services aux ministères.
- La décision de sélectionner un ou plusieurs VA sera faite par la MAE.
- La MAE sera divulguée dans chaque demande de soumissions menant à l'établissement des VA.
- La MAE peut être révisée chaque année en consultation avec les fournisseurs qualifiés dans le cadre de l'ÉA.

Nouveau écosystème d'approvisionnement (ÉA) des services infonuagiques du GC – Modèle n° 2

Portail d'entrée commun (courtier)

Matrice d'allocation de l'écosystème (MAE)

Services gérés PaaS – SaaS



- Le **PaaS et le SaaS** dans le même véhicule d'approvisionnement.
- Le **PaaS natif** est un PaaS bâti sur l'infrastructure du fournisseur de l'IaaS.
- Le **PaaS des Services gérés** est un PaaS offert par un fournisseur qui fournit également les éléments sous-jacents. Cela le rend autonome comme un SaaS qui n'a pas besoin de zone de réception pour fonctionner.

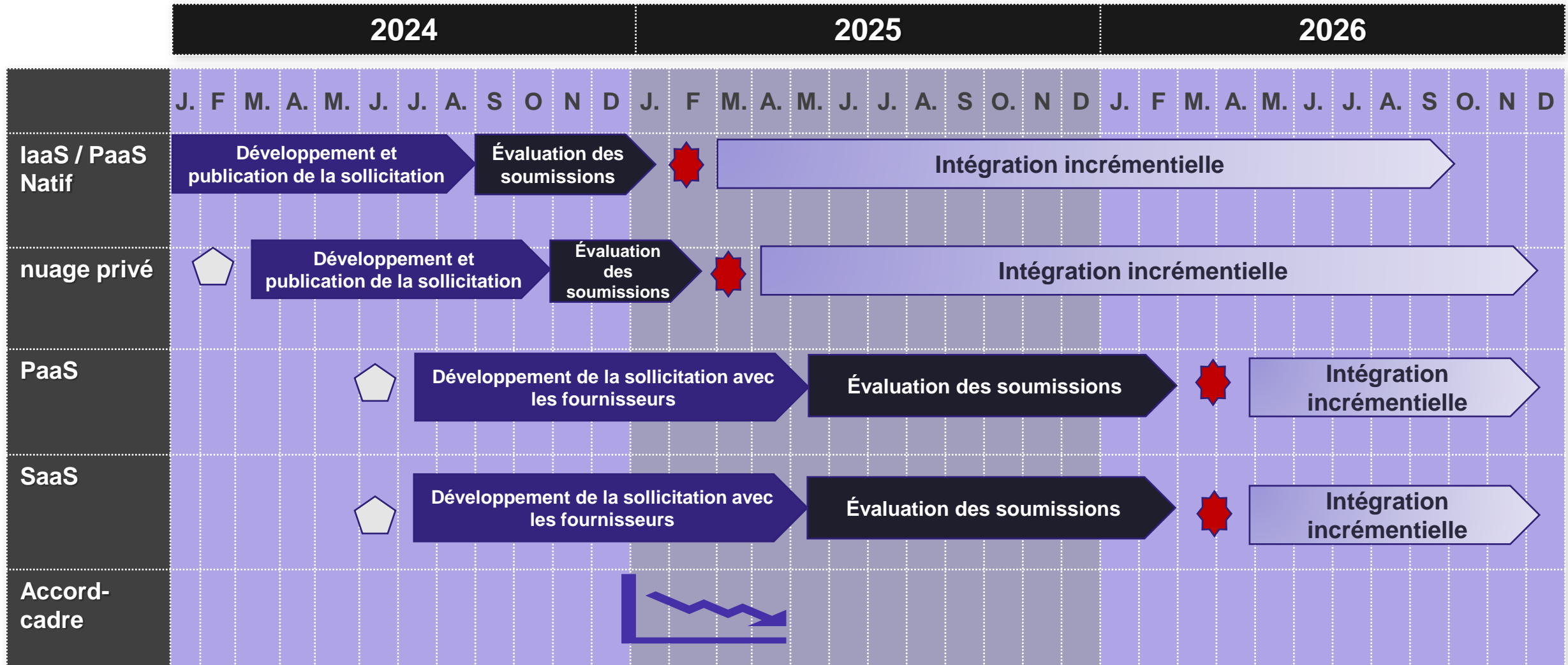
Feuille de route des approvisionnements



Pré-conception



Attribution du contrat



Principes du processus d'approvisionnement agile 3.0 de SPC

Nous découvrons de meilleures façons de développer la sollicitation en le faisant et en aidant les autres à le faire. Ce travail nous a permis de valoriser :



Les **personnes et leurs interactions** plutôt que des processus et la documentation



Travailler en favorisant la sollicitation plutôt que de tomber dans l'analyse paralysante



la **collaboration** avec les fournisseurs plutôt que suivre une conception normative interne



S'adapter au changement plutôt que de suivre un plan détaillé



Sollicitation par défis

- Se concentre sur la résolution d'un problème et non sur la prescription d'une solution
- Donne à l'industrie la liberté de proposer des solutions innovantes
- Les experts techniques et en matière de passation de marchés travaillent de façon concertée pour élaborer une sollicitation avec l'encadrement du facilitateur en approvisionnement agile.

Une participation plus efficace

- S'appuie sur un processus d'invitation à peaufiner (IàP) et sur des règles d'engagement pour intégrer la rétroaction du secteur privé dans la conception de la solution finale
- Interactions plus fluides entre le Canada et les fournisseurs dans le cadre de l'IàP

Plus grande consultation de l'industrie

- Tout au long du processus d'approvisionnement, privilégier les démonstrations, les validations de principes et les prototypes afin d'accroître la consultation de l'industrie.

S'adapter aux changements

- Un processus de sélection souple et itératif qui peut s'adapter au changement en trouvant une certaine souplesse dans les règles d'approvisionnement.
- Un contrat évolutif et modulable qui peut suivre le rythme de l'innovation dans l'industrie.



Raison de la Demande de renseignements (DR)

Le Canada lance cette DR pour recueillir les points de vue de l'industrie concernant le **matériel en tant que service et la plateforme d'infrastructure en tant que service** afin de contribuer à la création d'une solution de nuage privé.

Les objectifs de cette DR sont les suivants :

- Obtenir la rétroaction de l'industrie pour aider le Canada à comprendre les solutions potentielles pour construire un nuage privé.
- Explorer ce que l'industrie a à offrir concernant le Matériel en tant que service et l'Infrastructure en tant que plateforme de service.

Énoncé du problème initial

Le Canada n'a pas la capacité de déployer une infrastructure informatique dédiée à l'échelle du Canada avec agilité, rapidité et capacité d'adaptation en fonction de la fluctuation des besoins pour faire progresser sa prestation de services à la population canadienne.



Défis

Les défis suivants limitent la capacité du Canada à résoudre le problème :

1. L'incapacité à composer avec les fluctuations de la demande et à adapter les services sur site en temps opportun pour répondre aux besoins opérationnels des ministères.
2. L'incapacité à obtenir une infrastructure supplémentaire sur demande lorsque les seuils d'utilisation sont atteints dans les centres de données du GC.
3. L'incapacité à fournir aux ministères une prévisibilité des coûts lorsqu'ils utilisent des solutions d'hébergement infonuagique.
4. L'incapacité de SPC à fournir des solutions d'hébergement réparties géographiquement à travers le Canada, ce qui limite les options de reprise après sinistre ainsi que la répartition des charges de travail.
5. L'incapacité à maintenir une souveraineté totale des données, où nous contrôlons entièrement le stockage et le traitement de nos données.



Définitions de SPC concernant le nuage privé

- Le **matériel en tant que service (HaaS)** est un modèle fondé sur l'abonnement qui permet aux organisations de louer auprès d'un fournisseur de services une infrastructure matérielle spécialisée, comme des serveurs, des dispositifs de stockage, de l'équipement de réseau et d'autres composants physiques. Les principaux avantages de ce modèle comprennent notamment la possibilité d'augmenter ou de réduire la capacité de l'infrastructure en fonction des besoins opérationnels.
- L'**infrastructure en tant que service (IaaS)** est la capacité fournie au consommateur consistant à lui offrir le traitement, le stockage, les réseaux ainsi que d'autres ressources informatiques fondamentales, où ce dernier peut déployer et exécuter des logiciels arbitraires, qui peuvent comprendre des systèmes d'exploitation et des applications. Le consommateur ne gère pas, ni ne contrôle l'infrastructure en nuage sous-jacente, mais détient le contrôle des systèmes d'exploitation, du stockage et des applications déployées et, possiblement, un contrôle limité de certaines composantes réseau (p. ex., pare-feu de l'hôte).
- La **plateforme d'infrastructure en tant que service (PaaS)** est une solution logicielle qui permet de fournir des services d'infrastructure en tant que service (IaaS) aux utilisateurs finaux par le biais du libre-service et de l'automatisation.



Résultats escomptés

Le GC doit continuer à relever les défis de la modernisation numérique et les risques liés à ses systèmes informatiques vieillissants.

Pour la phase initiale, le Canada disposera :

- Une infrastructure TI dédiée évolutive à l'échelle nationale nécessaire pour mettre en œuvre une solution de nuage privé répondant aux exigences opérationnelles fluctuantes;
- Solutions matérielles et logicielles qui faciliteront une transformation plus rapide des idées en valeur ajoutée.
- Mécanismes de sécurité et de conformité robustes, tout en garantissant la prévisibilité des coûts et la valeur pour le Canada.



- La gestion et le cycle de vie du matériel seront assurés par le fournisseur de services HaaS grâce à la mise à jour en continu, assurant ainsi que la technologie reste au diapason des progrès.

La solution permettra :

- Au Canada de prévoir avec exactitude et de gérer efficacement les coûts des services infonuagiques, garantissant ainsi une transparence financière accrue et une prévisibilité dans l'ensemble des activités du gouvernement.
- L'automatisation et l'optimisation des processus, renforçant ainsi la simplification des activités et la prestation de services du gouvernement.
- L'amélioration continue de la prestation des services numériques du Canada pour répondre à ses besoins et engagements en évolution.
- Un cadre solide en ce qui a trait à la protection et la confidentialité des données.



Quelles seront les exigences en matière de sécurité liées à la sollicitation?



- SPC travaillera avec des experts du CCCS et de la Cybersécurité du SCT pour définir et améliorer les exigences en matière de sécurité.
- L'intention du Canada est d'héberger éventuellement des charges de travail jusqu'au niveau secret dans la solution éventuelle.

Attentes et résultats escomptés de la DR (Demande de renseignements)

- L'attente du Canada concernant cette DR est de mieux comprendre :
 - Ce que l'industrie a à offrir en lien avec l'HaaS et l'IaaS en tant que plateformes
 - Les avantages et défis de la consommation et du déploiement par le GC
 - Les pratiques exemplaires de l'industrie
 - Ce qui peut être fait pour garantir un processus d'approvisionnement juste et réussi
 - Les questions et préoccupations de l'industrie concernant cette initiative
- Résultats attendus de cette demande de renseignements :
 - Obtenir les perspectives de l'industrie pour concevoir le meilleur véhicule d'approvisionnement possible.



Instructions aux répondants

Règles d'engagement

Les répondants trouveront les règles d'engagement à la section 6 de la DR. Les répondants désirant participer doivent accepter les règles d'engagement dans le Formulaire de réponse.

Contribution écrite

Les répondants sont invités à fournir des réponses précises et ciblées aux questions sur le Formulaire de réponse accessible à partir du [Formulaire de réponse de la DR](#).



Instructions aux répondants – suite

Contribution video (facultative)

La contribution vidéo vise à servir de complément aux réponses écrites. Les répondants peuvent y fournir des renseignements supplémentaires sur les questions posées dans la présente DR et ajouter tout autre commentaire qui, selon eux, pourrait aider le Canada à peaufiner la sollicitation

Veillez noter que la réponse vidéo est limiter à **30 minutes maximum**. La rétroaction possible sur vidéo comprend, sans toutefois s’y limiter, les éléments suivants :

- a) Une présentation virtuelle;
- b) La présentation d’une démo;
- c) Des saisies d’écran accompagnées de commentaires oraux.

Le vidéo doit être en format MP4, MOV ou WMV.



Questions et réponses

Nous voulons votre rétroaction!

[Accédez à Mural avec ce lien](#)

Prochaines étapes

1. La période de réponse à la DR prend fin lundi le 8 avril 2024 à midi HAE
2. L'analyse des réponses à la DR
3. Créer et partager un rapport de « ce que nous avons entendu »

Les questions concernant cette DR doivent être envoyées à :
PVRCloudServicesRCRs.DCCServicesinfonuagiquesARF@ssc-spc.gc.ca

